

 ABJURATION

# SUPPRESSION

|       |                             |
|-------|-----------------------------|
| Durée | 1 minute/niveau             |
| JS    | Volonté annule (inoffensif) |
| RM    | oui (inoffensif)            |

## Restriction de cible choisi

Le lanceur d'un sort incluant cet effet choisit un effet de sort qui affecte une créature consentante, puis fait un test de NLS avec un DD de 11 + le niveau de lanceur de l'effet de sort. S'il le réussit, l'effet est supprimé pendant la durée de la suppression. Si le sort supprimé a une durée limitée, elle continue de s'écouler pendant la suppression.

**Augmentation :** Le mage peut cibler une créature qui n'est pas consentante. Celle-ci peut effectuer un jet de sauvegarde pour annuler ce mot effet et le lanceur doit surpasser sa résistance à la magie. Augmenter ce mot effet améliore son niveau de 1.